

Gabriel SERVILLE
Député de la 1^{ère} circonscription
de Guyane
gserveille@assemblee-nationale.fr

Antoine KARAM
Sénateur
de Guyane
a.karam@senat.fr

A

Monsieur Patrice FAURE
Préfet de la Région Guyane
97300 Cayenne

OBJET : Mouvement de grève à l'Université de Guyane

Monsieur le Préfet,

En notre qualité de parlementaires, nous avons été alertés par une intersyndicale d'étudiants et une intersyndicale d'enseignants de l'université de Guyane, qui militent afin que soient apportées des solutions pérennes aux problèmes que rencontrent les étudiants étrangers, non titulaires de titre de séjour leur permettant de circuler librement sur le territoire, qui souhaiteraient utiliser leur carte d'étudiant à cet effet.

Malgré nos rencontres avec le Président de l'université et les différents protagonistes, les tentatives de conciliation n'ont pas abouti. Par conséquent, depuis le 20 mars 2019 l'accès aux services de l'université est rendu impossible, et les tensions palpables nous indiquent l'urgence d'une réaction collective.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons aux fins qu'une réunion de crise soit rapidement déclenchée pour qu'avec les institutions concernées nous trouvions une issue satisfaisante et susceptible de ramener la sérénité sur le campus de Trou- Biran.

Parmi les pistes que nous pourrions envisager, sans préjuger des décisions qui émaneraient de cette rencontre, figurent une étude des dossiers au cas par cas, ainsi qu'un moratoire sur les procédures d'expulsion jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Vu l'urgence de la situation, nous espérons une réponse rapide de votre part.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Député
G. SERVILLE



Le Sénateur
Antoine KARAM

